



## BREVES CFDT

**Comité d'Etablissement MGEN Union du 26 octobre 2018**

**Et ça continue ... toujours plus fort dans l'informatif,  
mais dans les demandes d'avis, zéro pointé ...**

### **Communications du Président**

Inventaire des sujets abordés en CA :

- Groupe de travail sur la gouvernance. Cela pose la question de l'efficience du mode d'organisation et de la comitologie.
- Point sur le déploiement du plan stratégique.
- Point sur l'évolution du modèle économique de l'entreprise.
- Point sur le référencement / écologie
- Reste à charge zéro
- Evolution tarifaire
- Quelques éléments sur les axes de développement (marché des hospitaliers)
- Orsa : évaluation interne des risques et de la solvabilité.
- Point sur Vvv Care (faitière régionale Pays de la Loire)
- 5<sup>e</sup> atelier VYV qui regroupe les directions des différentes entités de VYV sur le thème de « la connaissance mutuelle ».

Sur la partie RH :

- Recrutement en cours d'un manager de transition sur paye et données sociales.

En « local » :

- Arrêt de la gratuité de la salle de sport (voir compte rendu de DP).
- Projet « chrysalide », à l'étude actuellement, de refonte du siège (le Président reviendra vers les instances du personnel en fin d'année ou en début d'année prochaine – probable première information en décembre. En CHSCT ?).

### **Communications du Secrétaire**

Les commissions formation et égalité professionnelle se sont respectivement réunies les 27 et 14 septembre. Le président de la Commission formation (CGT) et la présidente de la Commission Egalité professionnelle, Sylvie LE GARREC TOUYET (CFDT), présentent leur compte rendu au cours de ce CE.

Un élu titulaire de l'instance (CFDT) a demandé par écrit, conformément au règlement intérieur du CE, auprès du Président (la secrétaire en est informée) l'inscription d'un point relatif à la Fondation d'entreprise en santé publique au cours du CE de novembre.

### **Information trimestrielle**

Rien de surprenant et que nous ne sachions.

Une seule question (CFDT) : pour les intérimaires, pourquoi nous communiquer sur la situation trimestrielle du 3e trimestre, les données de janvier à mars ?

Réponse employeur : c'est un mauvais copier / coller.

*Ah bon ? nous pensions que les données étaient automatisées dans la Base de données économiques et sociales, et fiabilisées de surcroit !*

### **Compte rendu de la Commission Formation**

RAS

Demande CFDT : Pour redonner un peu de chair aux réflexions, sans doute serait-il intéressant d'avoir une présentation de la loi Avenir professionnel et de ses incidences sur le plan de formation (qui devient désormais le plan de développement des compétences). La formation professionnelle subit de profonds bouleversements qui succèdent à de nombreuses réformes, en sorte que les dispositifs sont peu lisibles. Peut-être pourrait-on prendre un peu de distance avec les données brutes pour se pencher sur une analyse des politiques conduites dans ce domaine. Nous avons perdu l'âme des motifs de ces examens en Instances représentatives du personnel : il nous semble qu'il faudrait revenir aux fondamentaux.

### **Compte rendu de la Commission Egalité Professionnelle**

Dans la mesure où les données des années 2016 et 2017 ont été communiquées en août 2018, le rapport de la Commission a été élaboré sur les chiffres de l'année 2016. La commission se réunira une seconde fois pour l'analyse de la situation comparée 2017.

La Présidente de la Commission conclut ainsi le rapport pour 2016 :

La commission apprécie pleinement la transparence des données, la qualité du rapport de situation comparée et l'éclairage apporté par le représentant de l'employeur.

*Commentaire : l'employeur a mis deux ans pour nous communiquer des données fiables ...*

Elle constate que des efforts ont été fait, même s'ils ne sont pas toujours visibles, voire cachés par d'autres paramètres comme l'absorption de salariés d'autres sociétés (2016 a vu l'intégration des salariés de la MGET). Celle-ci induit un certain nombre de variations et rendent les résultats peu lisibles et difficiles à interpréter.

Toutefois, en ce qui concerne les rémunérations, malgré des efforts sur certains secteurs, d'autres écarts se sont creusés et méritent qu'on y prête attention.

Par ailleurs, La commission regrette que, la féminisation de certains secteurs (achats, audit-contrôle de gestion, communication, cadres de la comptabilité, chargés de développement mutualiste, chargés de patrimoine immobilier ou le juridique) exclut un grand nombre de collègues des tableaux de rémunération par fonction.

*Rapport complet de la Commission à disposition sur demande auprès des élus CFDT*

**Prochain Comité d'Etablissement le 29 novembre 2018**

Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales) : <http://www.cceuesmgen.fr>

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic :

<http://www.cfdtgroupemgen.org/>